

EMPLOI

Un jeune picto-charentais sur sept hors de l'emploi et de la formation

En Poitou-Charentes, les 15-29 ans sont plus souvent en emploi qu'au niveau national, en raison de poursuites d'études courtes. Néanmoins, un jeune sur sept a arrêté ses études et se retrouve sans emploi. Un faible niveau de diplôme, être parent ou vivre dans une famille nombreuse sont des facteurs de risque. Les femmes se retrouvent plus impactées par la parentalité que les hommes et sont moins souvent en emploi. Les seniors sont plus souvent retraités qu'au niveau national.

En Poitou-Charentes, le taux d'emploi des 15-64 ans est proche de la moyenne nationale. En 2007, il est de 63,7 % mais reste éloigné des 70 % fixés par les objectifs de Lisbonne pour 2010 (cf. encadré). Pour augmenter ce taux, plusieurs leviers sont possibles : l'emploi des jeunes, des femmes ou des seniors.

Ces populations sont les cibles de politiques publiques : les jeunes se retrouvent plus souvent au chômage que l'ensemble de la population, les femmes sont moins souvent en emploi du fait de leurs responsabilités familiales et les seniors quittent le marché du travail plus tôt qu'au niveau national (illustration 1).

Principaux indicateurs sur l'emploi et le chômage en 2007
(en %) (illustration 1)

| | Taux d'emploi | | Part du chômage | |
|-------------------------------|------------------|-------------|------------------|------------|
| | Poitou-Charentes | Métropole | Poitou-Charentes | Métropole |
| Jeunes (15-29 ans) | 49,3 | 47,8 | 10,5 | 10,4 |
| Femmes (15-64 ans) | 59,4 | 59,2 | 8,3 | 8,3 |
| Seniors (55-64 ans) | 33,8 | 37,7 | 2,8 | 3,4 |
| Immigrés (15-64 ans) | 45,9 | 55,3 | 13,3 | 13,3 |
| Ensemble des 15-64 ans | 63,7 | 63,7 | 7,5 | 7,9 |

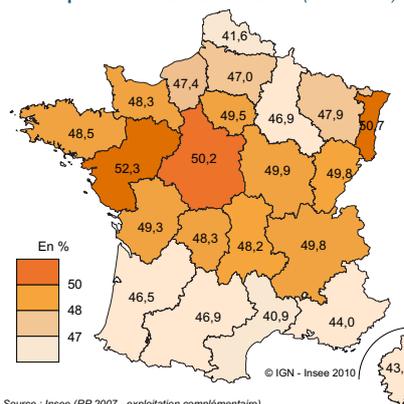
Source : Insee, (Recensement de la population 2007 - exploitation principale)

En Poitou-Charentes, les jeunes poursuivent leurs études moins longtemps et sont plus souvent en emploi

En 2007, parmi les 294 000 jeunes de 15 à 29 ans qui vivent en Poitou-Charentes, 49,3 % sont en emploi, contre 47,8 % au niveau national (illustration 2). La région se situe au 6^e rang pour son taux d'emploi des jeunes, derrière les Pays de la Loire et la région Centre (illustration 3). Ce fort taux est lié au fait qu'ils s'orientent davantage vers des études courtes. Dans la région, 28,0 % des 15-29 ans ayant terminé leurs études sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP contre 23,3 % au niveau national. S'ils poursuivent des études plus courtes, les jeunes ressortent plus souvent diplômés. La part des non-diplômés (7,3 %) est ainsi inférieure de 1,2 point à celle de la France métropolitaine.

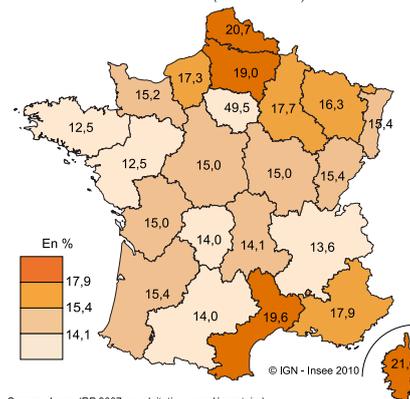
Le taux d'emploi des jeunes est plus élevé chez les garçons (54 %) que chez les filles (44 %). Les garçons poursuivent des études plus courtes que les filles et s'orientent globalement vers des formations plus professionnalisantes. Un tiers d'entre eux terminent leurs études avec un CAP-BEP contre une fille sur cinq. À l'opposé, 41,5 % des filles ont un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac+2 contre 24,4 % des garçons. Par rapport au niveau national, le différentiel de taux d'emploi (49,3 % en Poitou-Charentes contre 47,8 % au niveau national) est en fait concentré sur

Taux d'emploi des 15-29 ans en 2007 (illustration 3)



Source : Insee (RP 2007 - exploitation complémentaire)

Part des 15-29 ans hors de l'emploi et de la formation en 2007 (illustration 4)



Source : Insee (RP 2007 - exploitation complémentaire)

les garçons avec +2,5 points contre seulement +0,2 point chez les filles.

La région Poitou-Charentes compte quelques 105 000 jeunes de 15 à 29 ans qui sont élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés. Ils représentent en moyenne 35,8 % des 15-29 ans, soit 0,9 point de moins qu'au niveau national.

Un jeune sur sept a arrêté ses études et n'est pas en emploi

En Poitou-Charentes, 15,0 % des jeunes de 15 à 29 ans ont arrêté leurs études et sont sans emploi. Ils se trouvent dans des situations différentes : chômage (10,5 %), homme-femme au foyer (1,6 %) ou inactivité (2,9 %). C'est en direction de ces jeunes, hors de l'emploi et de la formation, éventuellement en rupture familiale ou conjugale, qu'il convient de focaliser des politiques adéquates, au risque de les voir basculer dans la pauvreté ou la précarité.

Cette proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation est légèrement inférieure à celle observée au niveau national (-0,4 point), mais est supérieure à celle des Pays de la Loire (+2,5 points), de Bretagne (+2,5 points), ou du Limousin (+1 point) (illustration 4).

Charente, Charente-Maritime et Nord-Vienne : une plus forte proportion de jeunes hors de l'emploi et de la formation

La part des jeunes qui ont arrêté leurs études et qui sont sans emploi est élevée dans le milieu rural en Charente et Charente-Maritime, ainsi que dans les aires urbaines de Châtelleraut, Cognac et Royan. Dans ces zones, qui ont été particulièrement impactées par la crise, le facteur de risque est augmenté de 40 % toutes choses égales par ailleurs (illustration 5).

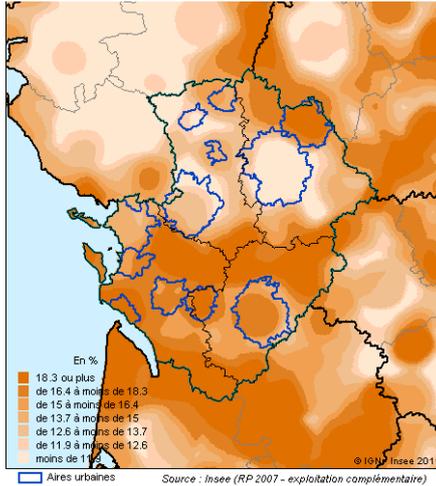
Les filles (17,3 %) se retrouvent plus souvent que les garçons (12,8 %) à la fois ni en emploi ni en formation : elles sont plus souvent exposées au chômage (11,3 % contre 9,7 %) et plus souvent parent au foyer (3,2 % contre 0,1 %). L'écart entre les garçons et les filles se manifeste à partir de 20 ans (illustration 6). La catégorie des jeunes de 15 à 29 ans s'impose du fait de l'entrée plus tardive des jeunes dans la vie adulte. Elle est toutefois largement hétérogène. Tandis que les plus jeunes sont souvent chez leurs parents, les autres sont davantage concernés par des problèmes de jeunes adultes. La tranche d'âge des

Situation des 15-29 ans en 2007 (illustration 2)

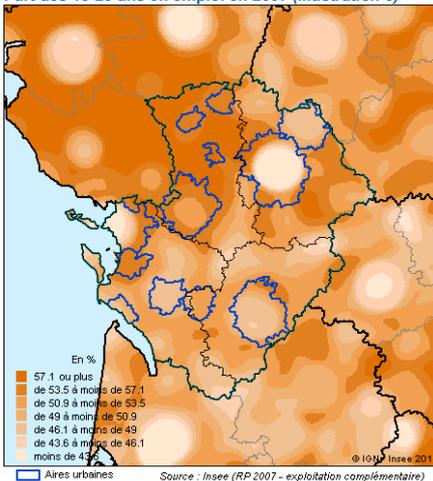
| | Nombre | Poitou-Charentes | | | Métropole |
|--|----------------|------------------|---------------|---------------|-----------------|
| | | Ensemble (en %) | Hommes (en %) | Femmes (en %) | Ensemble (en %) |
| Actifs ayant un emploi | 144 716 | 49,3 | 54,0 | 44,3 | 47,8 |
| Élèves-étudiants | 105 032 | 35,8 | 33,2 | 38,4 | 36,7 |
| Ayant arrêté ses études et sans emploi | 43 991 | 15,0 | 12,8 | 17,3 | 15,4 |
| dont : Chômeurs | 30 818 | 10,5 | 9,7 | 11,3 | 10,4 |
| H-F au foyer | 4 659 | 1,6 | 0,1 | 3,2 | 1,9 |
| Autres inactifs | 8 514 | 2,9 | 3,0 | 2,8 | 3,1 |
| Total | 293 739 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee, (Recensement de la population 2007 - exploitation principale)

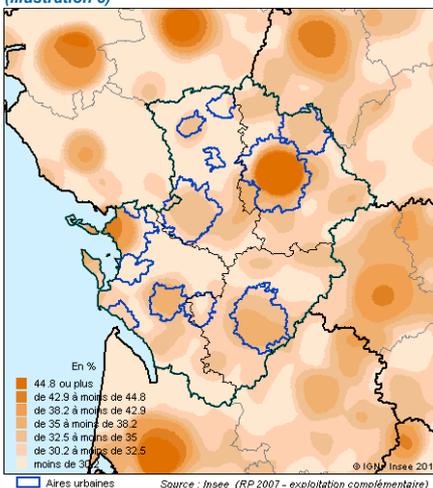
Part des 15-29 ans hors de la formation et de l'emploi en 2007 (illustration 5)



Part des 15-29 ans en emploi en 2007 (illustration 5)



Part des 15-29 ans élèves ou étudiants en 2007 (illustration 5)



Part des jeunes ayant arrêté leurs études et sans emploi selon l'âge (illustration 6)



Source : Insee, (Recensement de la population 2007 - exploitation principale)

15-29 ans est composée à 69 % de 15-24 ans et à 31 % de 25-29 ans. Les 15-24 ans vivent fréquemment chez leurs parents (57 %) et poursuivent des études pour la majorité d'entre eux (63 %). À l'opposé, les 25-29 ans vivent plus souvent en couple (63 %) et ont un emploi dans 73 % des cas.

Des facteurs de risque nombreux qui peuvent se cumuler : faible niveau de diplôme, parentalité...

Plusieurs caractéristiques ont un effet significatif sur le risque pour un jeune de se retrouver hors de l'emploi et de la formation. Un modèle « toutes choses égales par ailleurs » est utilisé pour isoler chaque effet (cf. méthodologie). Le diplôme est l'élément qui a la plus forte influence. Disposer d'au moins le baccalauréat réduit de moitié (entre 40 % et 50 %) le risque d'être en difficulté par rapport au seul brevet. À l'opposé, ceux qui n'ont aucun diplôme ont un risque multiplié par trois par rapport à cette même référence. Réduire les sorties du système scolaire sans diplôme est un premier levier pour diminuer la part de jeunes en difficulté.

Parmi ceux qui vivent encore chez leurs parents, vivre dans une famille nombreuse accroît également le risque potentiel, surtout pour les garçons. La notion de famille « nombreuse » commence avec le 4^e enfant quand les parents sont en couple et à partir du 3^e enfant pour les familles monoparentales.

Le risque est augmenté de 30 à 40 % par rapport à une famille avec moins d'enfants. Pour les enfants de familles nombreuses, il est parfois plus difficile de poursuivre des études, notamment pour des raisons pécuniaires.

Les jeunes immigrés sont en moyenne plus souvent dans une situation de non-emploi et de non-poursuite d'études. Ils sont 27,3 % à être dans ce cas, contre 14,5 % pour les non immigrés. Toutes choses égales par ailleurs, le facteur de risque est augmenté de 60 % pour les jeunes immigrés et de 90 % pour les immigrés d'origine africaine. Les jeunes filles immigrées originaires d'Afrique se retrouvent fréquemment en difficulté : quatre sur dix sont dans ce cas. Les immigrés d'origine portugaise ont en revanche 20 % de risque en moins que les non immigrés d'être ni en emploi, ni en poursuite d'étude.

Des difficultés pour les jeunes adultes

Un autre risque est la parentalité, qui pèse encore largement sur les filles. Pour celles-ci, avoir un enfant les oblige souvent à arrêter leurs études et à ne pas travailler. En moyenne, le risque est plus que quadruplé pour une femme avec enfant par rapport à une femme seule. La prise en charge de la garde d'enfants faciliterait probablement l'emploi ou la poursuite d'étude pour ces jeunes mères.

Pour les jeunes qui sont parfois contraints à s'éloigner des centres-villes, l'absence de voiture est un facteur de risque supplémentaire de se retrouver hors de l'emploi et de la formation. Le facteur de risque est doublé en moyenne, triplé dans le rural. Pour les jeunes en couple avec enfant, le risque est même multiplié par 7 en milieu rural. Ces éléments révèlent que des politiques de transport adaptées permettraient entre autres de réduire la précarité des jeunes.

Le fait d'être parent et la mise en couple diminuent l'emploi des femmes

Comme cela a été observé au sein de la catégorie des jeunes, le fait d'être une femme paraît pénalisant à travers le processus de parentalité. Ce phénomène n'est pas limité à cette période du cycle de vie. C'est pourquoi les femmes sont nettement moins souvent en emploi que les hommes. En 2007, 59,4 % des femmes de 15 à 64 ans sont en emploi en Poitou-Charentes contre 68,0 % des hommes. Le taux d'emploi des femmes est en moyenne plus

élevé que dans les autres régions de province (+ 1,3 points), mais reste inférieur à ceux des Pays de la Loire, de la région Centre ou du Limousin, où il dépasse les 60 % fixés par les objectifs de Lisbonne.

Lorsqu'elles vivent seules, les femmes ont un taux d'emploi proche de celui des hommes. Le fait de se mettre en couple réduit l'emploi des femmes par rapport aux hommes. Ainsi, chez les couples sans enfant, le taux d'emploi des femmes est en moyenne inférieur de 5 points à celui des hommes. L'écart atteint 14 points quand le couple a des enfants. En couple, il n'est pas toujours facile pour le conjoint sans emploi de trouver un emploi. Ce risque est accentué lorsque le ménage s'est installé en milieu rural, conséquence des prix élevés du foncier dans les villes. L'étalement urbain, associé aux difficultés pour accompagner les enfants, peut être considéré comme un frein à l'emploi.

L'emploi des femmes dépend beaucoup plus du nombre d'enfants que l'emploi des hommes. Un fort décrochage s'observe à partir du troisième enfant (cf. *Pour en savoir plus*). Néanmoins dans la région, les taux

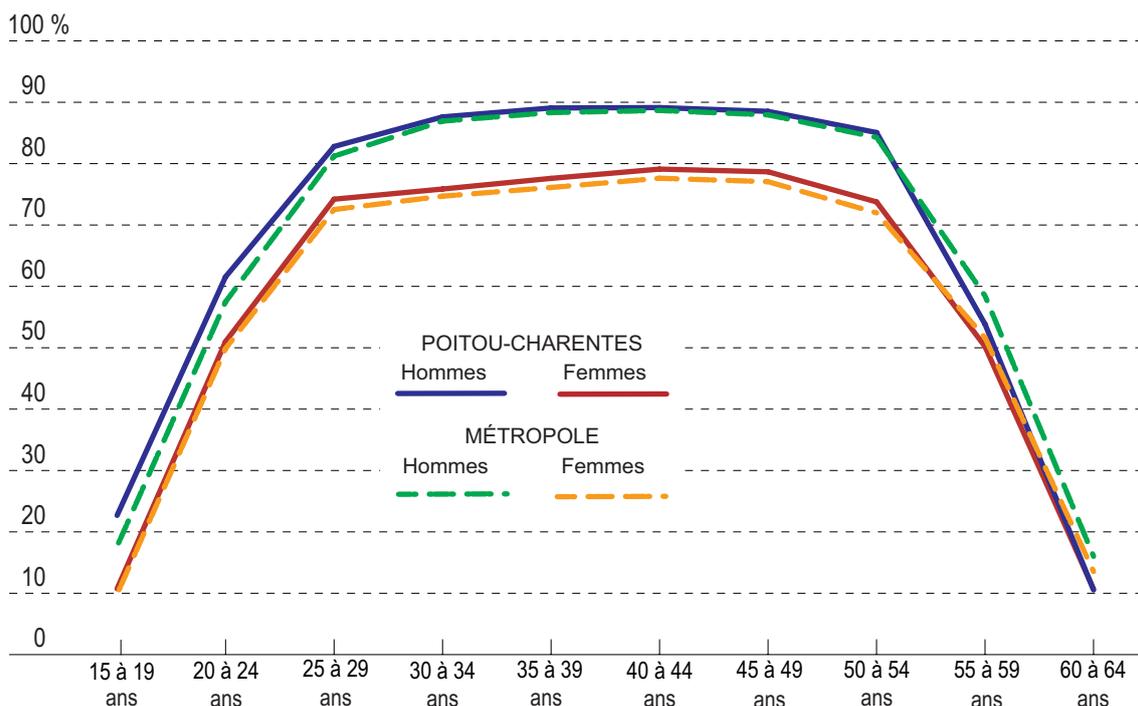
d'emploi des mères en couple sont supérieurs à la moyenne nationale, à l'instar de ce qui est observé dans les régions limitrophes.

Après 55 ans, l'écart entre les taux d'emploi masculin et féminin diminue. Il passe ainsi de 12 points entre 50 et 54 ans à moins de 5 points après 55 ans (*illustration 7*).

En Poitou-Charentes, les 55-64 ans sont moins souvent en emploi et plus souvent retraités

En 2007, 50,1 % des 55-64 ans sont pré-retraités ou retraités dans la région, contre 41,8 % en province (*illustration 8*). Le taux d'emploi des seniors est de 33,8 %, le plus faible des régions limitrophes, et bien loin des objectifs de Lisbonne de 50 % pour 2010. La région est au 3^e rang des régions ayant le plus faible taux d'emploi des 55-64 ans : elle est classée 2^e pour les hommes et 9^e pour les femmes. Deux phénomènes expliquent ce faible taux d'emploi et cette forte part de retraités en Poitou-Charentes : des départs en retraite plus précoces et un impact des migrations défavorable aux actifs en emploi.

Taux d'emploi par âge (*illustration 7*)



Source : Insee, RP 2007 - exploitation principale

Situation des 55-64 ans en 2007 (illustration 8)

| | Poitou-Charentes | | | | Métropole |
|---|------------------|--------------------|------------------|------------------|--------------|
| | Nombre | Ensemble (en %) | Hommes (en %) | Femmes (en %) | Ensemble |
| Actifs ayant un emploi | 74 690 | 33,8 | 34,9 | 32,7 | 37,7 |
| dont : Retraités en emploi | 2 109 | 1,0 | 1,3 | 0,6 | 1,0 |
| Chômeurs | 6 186 | 2,8 | 2,7 | 2,9 | 3,4 |
| Retraités | 110 744 | 50,1 | 56,1 | 44,4 | 44,0 |
| Autres inactifs | 29 295 | 13,3 | 6,3 | 20,0 | 14,8 |
| Total | 220 914 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Part des retraités en emploi parmi les retraités | | 1,9 | 2,3 | 1,4 | 2,3 |

Source : Insee (RP2007 - exploitation complémentaire)

En Poitou-Charentes, les actifs en emploi prennent leur retraite en moyenne plus tôt qu'au niveau national. La région compte en effet davantage d'ouvriers et d'employés qui sont les catégories d'actifs qui partent en retraite le plus tôt. Ils sont également moins nombreux à poursuivre leur activité après 65 ans.

Les migrations ont un impact élevé sur le nombre de retraités et d'actifs en emploi. Parmi les 55-64 ans n'habitant pas la région 5 ans auparavant, 66,0 % sont retraités et seulement 15,7 % sont en emploi contre 48,5 % et 35,7 % des personnes présentes 5 ans auparavant. Cet impact est d'autant plus fort que le Poitou-Charentes est la 2^e région la plus attractive (rapporté à sa population) pour les 55-64 ans, après la Corse. La part des nouveaux arrivants dans cette classe d'âge est ainsi de 9,4 % contre 4,8 % en moyenne au niveau national.

4 300 retraités travaillent

En 2007, environ 2 100 retraités ou pré-retraités de 55-64 ans ont déclaré avoir un emploi. Ils représentent en moyenne 1,9 % des retraités du même âge, contre 2,2 % au niveau national. En ajoutant les 2 200 retraités de 65 ans et plus qui travaillent, ce sont ainsi 4 300 retraités qui exercent une activité professionnelle en Poitou-Charentes.

Les emplois occupés par les retraités sont différents de ceux occupés par les seniors en emploi. Les retraités

qui travaillent sont plus souvent non salariés : 25 % contre 23 %, avec une forte proportion d'indépendants. Il s'agit dans deux cas sur trois d'un emploi à temps partiel (64 % contre

20 % pour l'ensemble des actifs en emploi de 55-64 ans). Continuer à travailler après avoir pris sa retraite est plus fréquent chez les hommes. La part des femmes, qui est de 50 % chez les 55-64 ans en emploi, est de 34 % chez les retraités en emploi. Le diplôme a également un effet significatif : un retraité ayant un bac+2 ou plus a ainsi 2,3 fois plus de chances de travailler qu'un retraité sans diplôme. 22 % des retraités en emploi ont un bac+2 ou plus contre 12 % des retraités sans emploi. Les retraités ont davantage tendance à travailler lorsqu'ils ont un enfant à charge (facteur multiplié par 3) ou lorsqu'ils vivent seuls (x 1,6).

Alexandre GIRAUD

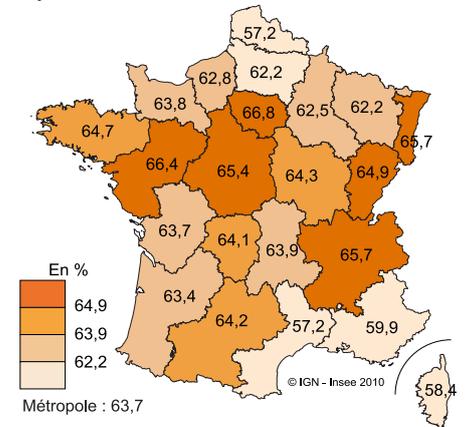
Les objectifs de Lisbonne fixés en 2010

Lancée lors du Conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, la stratégie dite « de Lisbonne » a pour but de faire de l'Union européenne « l'économie la plus compétitive au monde » et de parvenir au plein emploi avant 2010. Développée au cours de plusieurs Conseils européens postérieurs à celui de Lisbonne, cette stratégie repose sur trois piliers : un pilier économique, un pilier social et un pilier environnemental. Une liste d'objectifs chiffrés a été arrêtée, notamment un taux d'emploi des 15-64 ans de 70 %, un taux d'emploi des femmes de 60 % et un taux d'emploi des seniors de 50 %. Compte tenu des écarts observés en 2007 par rapport aux cibles européennes, et aux effets de la crise sur l'emploi en Poitou-Charentes (cf. *Pour en savoir plus*), il est désormais vraisemblable que les objectifs d'emploi sur l'ensemble

de la population et sur la catégorie des seniors ne seront pas atteints tant au niveau national que régional. En revanche, l'objectif concernant le taux d'emploi des femmes est pratiquement atteint.

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2007

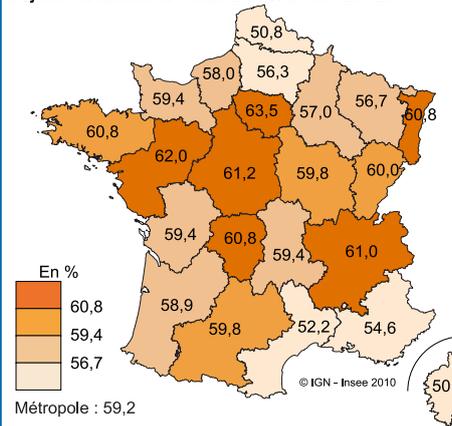
Objectif de Lisbonne : cible à 70 % à l'horizon 2010



Source : Insee (RP 2007)

Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans en 2007

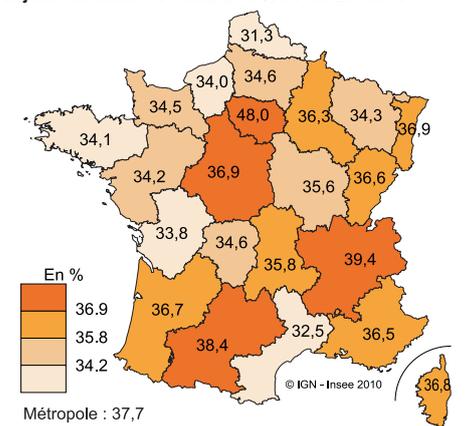
Objectif de Lisbonne : cible à 60 % à l'horizon 2010



Source : Insee (RP 2007)

Taux d'emploi des 55-64 ans en 2007

Objectif de Lisbonne : cible à 70 % à l'horizon 2010



Source : Insee (RP 2007)

L'emploi des immigrés en Poitou-Charentes

En 2007, les immigrés représentent 3,6 % de la population dans la région, une proportion moins élevée qu'au niveau national (8,3 %) ou que la moyenne des régions de province (6,3 %). Le Poitou-Charentes figure au 4e rang des régions françaises où la part des immigrés est la plus faible, derrière Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Dans la région, les Britanniques représentent près d'un immigré sur quatre.

Les immigrés de la région se caractérisent par un taux d'emploi particulièrement faible : 45,9 % des 15-64 ans immigrés sont en emploi contre 55,3 % au niveau national ou 51,3 % en province. Le Poitou-Charentes fait partie, avec Languedoc-Roussillon et Nord - Pas-de-Calais, des trois régions françaises où le taux d'emploi des immigrés ne dépasse pas les 46 %. Toutes choses égales par ailleurs, les immigrés ont un facteur de risque de se retrouver hors de l'emploi 2,5 fois plus important que les non-immigrés. En moyenne, le taux d'emploi des immigrés est inférieur de 18,6 points à celui des non immigrés. Ce résultat s'explique en partie par la forte part de Britanniques et par le fait que les immigrés sont plus souvent sans diplôme que les non-immigrés. Seul un Britannique de 15 à 64 ans sur quatre est en emploi, notamment parce qu'il s'agit principalement de jeunes retraités. En matière de diplôme, la population des immigrés présente des parts plus importantes de sans diplômes (41 % contre 28 % des non-immigrés) et de diplômés d'un bac+2 ou plus (27 % contre 22 %). Ce constat est aussi vrai pour les

immigrés d'origine européenne que les immigrés d'origine africaine ou asiatique.

Les immigrés sont en moyenne près de deux fois plus souvent au chômage que les non-immigrés. Mais avec de fortes disparités selon le pays d'origine. Les immigrés d'Afrique sont les plus concernés par le chômage : parmi les 15-64 ans, plus d'un sur cinq sont dans ce cas contre moins d'un sur dix pour les immigrés d'origine européenne.

Les postes occupés par les immigrés présentent des spécificités selon leur pays d'origine. Les Britanniques, qui

représentent près d'un immigré sur quatre dans la région, travaillent le plus souvent (31 %) en tant qu'artisans ou commerçants, dans les secteurs de la construction, l'hébergement et la restauration, et les activités immobilières. Les Marocains, Algériens ou Tunisiens occupent plutôt des postes d'ouvriers (38 %), en particulier non qualifiés, dans les secteurs de la construction, et les activités de services administratifs et de soutien. Les Portugais occupent principalement des emplois d'ouvriers (47 %), surtout dans la construction et les activités des ménages en tant qu'employeurs.

Les immigrés en 2007 en Poitou-Charentes

| | Nombre | Répartition des immigrés (en %) | Taux d'emploi des 15-64 ans (en %) | Part des 15-64 ans au chômage (en %) |
|----------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Immigrés | 62 768 | 100,0 | 45,9 | 13,3 |
| dont : Grande-Bretagne | 14 683 | 23,4 | 26,2 | 6,6 |
| Portugal | 9 135 | 14,6 | 69,1 | 7,5 |
| Espagne | 2 691 | 4,3 | 55,1 | 6,3 |
| Autre pays d'Europe | 10 097 | 16,1 | 48,8 | 11,0 |
| Maroc, Algérie, Tunisie | 10 267 | 16,4 | 48,0 | 21,1 |
| Autre pays d'Afrique | 7 106 | 11,3 | 42,1 | 23,9 |
| Asie | 6 369 | 10,1 | 45,2 | 12,6 |
| Amérique, Océanie, Australie | 2 416 | 3,8 | 47,0 | 15,4 |
| Non immigrés | 1 675 744 | | 64,5 | 7,2 |
| Ensemble de la population | 1 738 512 | | 63,7 | 7,5 |

Source : Insee (RP 2007 - exploitation complémentaire)



Méthodologie

L'étude s'appuie sur les résultats du recensement de la population (RP) 2007, qui est issu de l'empilement des 5 enquêtes annuelles de recensement de 2005 à 2009. La source du RP permet ici de réaliser une étude structurelle de l'emploi, et de l'enrichir avec de nombreuses variables socio-démographiques. Elle vise à mieux comprendre les mécanismes d'exclusion de l'emploi, en particulier pour les individus appartenant aux segments de population les plus en difficulté (jeunes, femmes, seniors). La crise sévère amorcée en 2008 nécessite d'identifier les meilleurs leviers pour améliorer les taux d'emploi de ces catégories d'individus afin de s'inscrire pleinement dans la stratégie de Lisbonne.

Cette étude articule une description globale de la situation de la population par rapport à l'emploi approfondie ensuite par l'utilisation d'une méthodologie toutes choses égales par ailleurs. Pour chaque population, l'objectif est d'expliquer le non emploi.

Pour les jeunes de 15 à 29 ans, la modélisation a consisté à calculer la probabilité qu'un jeune se retrouve hors de l'emploi et de la formation. Les variables explicatives qui sont ressorties le plus significativement sont par ordre décroissant :

- le diplôme ;
- l'âge en trois classes (15-17 ans, 18-24 ans, 25-29 ans) ;
- le mode de cohabitation ;
- le mode de cohabitation croisé avec le sexe ;
- le mode de cohabitation croisé avec la présence d'un véhicule au sein du ménage ;
- la zone d'emploi de résidence ;
- le fait d'être immigré ou pas ;
- le lieu de résidence selon la typologie urbain, périurbain, rural.

Pour les femmes de 15 à 64 ans, la variable expliquée est l'emploi. Les variables explicatives, classées par ordre décroissant de leur effet explicatif, sont :

- l'âge en trois classes (15-29 ans, 30-54 ans, 55-64 ans) ;

- le mode de cohabitation croisé avec les classes d'âge ;
- le diplôme croisé avec les classes d'âge ;
- le statut d'occupation (propriétaire, locataire, logée gratuitement) ;
- la présence d'un véhicule au sein du ménage ;
- le diplôme ;
- la zone d'emploi de résidence ;
- le lieu de résidence selon la typologie urbain, périurbain, rural ;
- le fait d'être immigré ou pas ;
- le mode de cohabitation.

La méthodologie « toutes choses égales par ailleurs » consiste à analyser l'impact d'une variable explicative sur la variable expliquée, en supposant que toutes les autres variables explicatives restent inchangées. Pour cela, des facteurs de risque sont calculés pour chacune des modalités des variables explicatives. C'est le rapport entre la probabilité (estimée par le modèle) d'être dans un état (par exemple, hors de l'emploi et de la formation pour les jeunes) par rapport à ne pas l'être. Comparer les facteurs de risque entre eux permet de dire, par exemple, si, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes ayant le bac sont plus souvent hors de l'emploi et de la formation que ceux qui n'ont aucun diplôme.

Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

Le **taux d'emploi** rapporte la population en emploi sur la population totale (pour une tranche d'âge donnée).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Il doit être différencié de la **part du chômage** qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population totale.

Pour en savoir plus

Sur la crise économique

« Une traversée de crise plus difficile », Décimal n°305, mai 2010

Sur les jeunes

« En Poitou-Charentes, 11 400 étudiants travaillent », Décimal n°301, janvier 2010

Sur les femmes

« Les mères de famille monoparentale et les retraitées du Poitou-Charentes plus souvent exposées à la pauvreté », Décimal n°306, juillet 2010

Sur les seniors

« Un actif sur trois partirait en retraite à l'horizon 2020 », Décimal n°303, mars 2010

« Les défis du Poitou-Charentes face à une baisse d'actifs à l'horizon 2020 », Décimal n°297, octobre 2009

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET

Dépôt légal Janvier 2011
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC30956